

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PORTEURS D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES TITULAIRES DE CONTRATS ET DE L'ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS AYANT EU LIEU AU SALON INTERNATIONAL DU 200 BLOOR STREET EAST
le jeudi 5 mai 2016 à 11 heures à Toronto (Ontario).

Richard B. DeWolfe, président du conseil d'administration (« le conseil ») de la Société Financière Manuvie et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (ces deux sociétés étant ensemble appelées la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée annuelle conjointe de Manuvie et de Manufacturers (l'« assemblée »).

Le président a informé l'assemblée que les actionnaires et les titulaires de contrats, s'il y a lieu, de Manuvie et de Manufacturers seraient appelés à voter i) pour l'élection des administrateurs, et ii) pour la désignation des auditeurs. Les actionnaires de Manuvie seront ensuite appelés à approuver une résolution consultative sur l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction.

Il a ensuite présenté les membres de la haute direction présents sur l'estrade : Steve Roder, vice-président directeur principal et chef des finances, Donald Guloien, président et chef de la direction et candidat au poste d'administrateur, Stephen Sigurdson, vice-président directeur et chef du contentieux, et Antonella Deo, vice-présidente et secrétaire générale.

Il a ensuite souhaité la bienvenue aux anciens présidents du conseil, William Blundell et Gail Cook-Bennett.

Il a ensuite demandé une minute de silence pour commémorer le décès de Syd Jackson, ancien président du conseil et chef de la direction de Manuvie.

Le président du conseil a ensuite souhaité la bienvenue aux employés et aux représentants de la Société présents et exprimé sa gratitude envers les milliers d'employés et de représentants loyaux et vaillants dont les efforts contribuent à établir les bases de notre transformation et de la croissance de notre résultat tiré des activités de base.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'assemblée a ensuite déclaré l'assemblée ouverte et annoncé qu'elle se déroulerait selon les règles de procédure énoncées sur l'ordre du jour distribué aux membres de l'assistance.

2. Nomination de la secrétaire et des scrutateurs

Antonella Deo, vice-présidente et secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. Greg Ashby, de la Société de fiducie CST, et Lynore LeConche, de Computershare Inc., ont fait office de scrutateurs pour Manuvie, et Greg Ashby et Pat Lee, représentants de la Société de fiducie CST, ont fait office de scrutateurs pour Manufacturers.

3. Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

Le président de l'assemblée a prévenu les membres de l'assistance que les orateurs pourraient faire des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Il a précisé que les résultats réels peuvent être très différents des résultats exprimés explicitement ou implicitement dans ces déclarations. Il a par ailleurs conseillé aux membres de l'assistance de consulter la mise en garde au sujet des déclarations prospectives figurant dans la présentation.

Il leur a également conseillé de se reporter à la note dans le diaporama au sujet des mesures non conformes aux PCGR utilisées dans les présentations.

4. Avis de convocation à l'assemblée et confirmation du quorum

Le président de l'assemblée a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée avait été envoyé conformément aux dispositions de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. L'avis de convocation à l'assemblée et les affidavits de mise à la poste de la Société de fiducie CST et de Computershare Inc. seront déposées avec le procès-verbal de l'assemblée.

Il a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment constituée pour traiter les points à l'ordre du jour. Les rapports officiels des scrutateurs seront déposés avec le procès-verbal de l'assemblée.

5. Points à l'ordre du jour

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que, dans le but de ne pas retarder la procédure, certaines personnes qui sont des actionnaires, des titulaires de contrats ou des mandataires avaient convenu de proposer et d'appuyer les motions présentées lors de l'assemblée.

Il a indiqué que le premier point à l'ordre du jour était l'élection des administrateurs de Manuvie et de sa principale filiale en exploitation, Manufacturers. Les actionnaires et les titulaires de contrats ont été informés que, pour chaque candidat aux postes d'administrateurs, ils pouvaient voter en sa faveur ou s'abstenir de voter.

Le président de l'assemblée a précisé que les candidats aux postes d'administrateurs qui n'obtiendraient pas une majorité de votes favorables seraient tenus de soumettre leur démission à l'examen du comité de gouvernance et des candidatures et du conseil d'administration. Le conseil examinera les démissions soumises et, dans un délai de 90 jours, il devra soit les accepter, soit les refuser et en expliquer les raisons. Cette pratique est conforme à la politique de vote majoritaire adoptée par Manuvie.

6. Élection des administrateurs de la Société Financière Manuvie

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que 15 administrateurs de Manuvie devaient être élus, et que des renseignements sur les candidats figuraient dans la circulaire de sollicitation de procurations.

Lorsque le président de l'assemblée a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs de Manuvie, Debbi Wall, actionnaire, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateurs de la Société Financière Manuvie, pour qu'elles exercent leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de Manuvie ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Joseph P. Caron	P. Thomas Jenkins
John M. Cassaday	Pamela O. Kimmet
Susan F. Dabarno	Donald R. Lindsay
Richard B. DeWolfe	John R. V. Palmer
Sheila S. Fraser	C. James Prieur
Donald A. Guloien	Andrea S. Rosen
Luther S. Helms	Lesley D. Webster
Tsun-yan Hsieh	

Comme aucune autre candidature n'a été proposée, le président de l'assemblée a mis fin à la période de mise en candidature. Il a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des administrateurs de Manuvie au moyen de bulletins de vote. Une fois les bulletins recueillis, il a mis fin à la période de vote portant sur l'élection des administrateurs de Manuvie.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

7. Élection des administrateurs de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que 15 administrateurs devaient être élus à un poste d'administrateur du conseil de Manufacturers lors de l'assemblée, tel qu'indiqué dans le rapport aux titulaires de contrats, à savoir cinq administrateurs représentant les titulaires de contrats avec participation et dix administrateurs représentant l'actionnaire unique, la Société Financière Manuvie.

(a) **Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats**

Le président de l'assemblée a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats.

Debbi Wall, mandataire d'un titulaire de contrat, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, pour qu'elles exercent leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Joseph P. Caron
John M. Cassaday
Susan F. Dabarno
Richard B. DeWolfe
Luther S. Helms

Comme aucune autre candidature n'a été proposée, le président de l'assemblée a mis fin à la période de mise en candidature. Il a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats au moyen de bulletins de vote. Une fois les bulletins recueillis, il a mis fin à la période de vote portant sur l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

(b) **Élection des administrateurs représentant l'actionnaire**

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que Manuvie possède toutes les actions ordinaires de Manufacturers et avait rédigé une résolution conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances*, dans laquelle elle désignait les personnes suivantes aux postes d'administrateurs de Manufacturers représentant l'actionnaire, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Sheila S. Fraser	Donald R. Lindsay
Donald A. Guloien	John R. V. Palmer
Tsun-yan Hsieh	C. James Prieur
P. Thomas Jenkins	Andrea S. Rosen
Pamela O. Kimmet	Lesley D. Webster

Une copie de la résolution rédigée par l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

8. **Désignation des auditeurs**

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était la désignation des auditeurs de Manuvie et de Manufacturers.

Debbi Wall, actionnaire de Manuvie et titulaire d'un contrat avec participation de Manufacturers, a proposé que Ernst & Young s.r.l., comptables agréés, soient désignés à titre d'auditeurs de Manuvie et de Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une

rémunération qui sera fixée par les administrateurs. Samantha Alston, actionnaire de Manuvie et mandataire d'un titulaire d'un contrat de Manufacturers, a appuyé la proposition.

Il a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des auditeurs de Manuvie et de Manufacturers au moyen de bulletins de vote. Une fois les bulletins recueillis, il a mis fin à la période de vote portant sur l'élection des auditeurs de Manuvie et de Manufacturers.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

9. **Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction**

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était le vote consultatif des actionnaires concernant l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction.

Il a indiqué que le conseil estime que les actionnaires de Manuvie devraient avoir la possibilité de comprendre la manière dont il prend ses décisions en matière de rémunération de la haute direction et le fondement de ces décisions, et de formuler des commentaires au conseil à ce sujet.

Le président de l'assemblée a demandé aux actionnaires de se reporter à la section Analyse de la rémunération de la circulaire de sollicitation de procurations de Manuvie, qui expose les décisions du conseil en matière de rémunération et explique que le programme de rémunération de Manuvie est axé sur le rendement, respecte des principes rigoureux de gestion des risques et tient compte des intérêts à long terme des actionnaires.

Il a indiqué que les résultats du vote ne seraient pas exécutoires étant donné qu'il s'agissait d'un vote consultatif. Il a cependant ajouté que le conseil tiendrait compte des résultats du vote lorsqu'il se pencherait ultérieurement sur l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction.

Debbi Wall, actionnaire de Manuvie, a proposé que soit acceptée la résolution consultative suivante visant l'approbation de l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction :

« Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle 2016 des porteurs d'actions ordinaires. »

Samantha Alston, actionnaire de Manuvie, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a invité les membres de l'assistance à procéder au vote concernant la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction.

Il a mis fin à la période de vote portant sur la résolution consultative.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

10. **Dépôt des états financiers consolidés de 2015 de Manuvie et de Manufacturers, et dépôt des rapports des auditeurs et de l'actuaire**

Le président de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2015 de Manuvie et de Manufacturers, ainsi que les rapports y afférents des auditeurs et de l'actuaire.

Il a indiqué que les actionnaires de Manuvie avaient reçu les états financiers consolidés de 2015 de Manuvie conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient reçu les états financiers consolidés de 2015 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et à toute autre loi applicable.

11. **Dépôt de l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers énoncée dans le rapport aux titulaires de contrats 2015**

Le président de l'assemblée a déposé l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, qui comprend des sommaires de la politique d'attribution des participations aux titulaires de contrats et de la politique de gestion du compte de contrats avec participation; tous ces documents sont inclus dans le rapport aux titulaires de contrats 2015. Il a précisé que tous les titulaires de contrats avec participation ayant demandé un avis de convocation avaient reçu le rapport aux titulaires de contrats 2015.

12. **Allocution du vice-président directeur principal et chef des finances**

Le président de l'assemblée a présenté le vice-président directeur principal et chef des finances, Steve Roder, qui a donné un aperçu des résultats financiers de la Société de 2015, ainsi que les faits saillants des résultats de la Société enregistrés au premier trimestre de 2016.

13. **Allocution du président et chef de la direction**

Le président de l'assemblée a présenté le président et chef de la direction, Donald Guloien, qui a prononcé l'allocution du président. Cette allocution a notamment porté sur les faits saillants de 2015, le cadre opérationnel actuel et la stratégie pour l'avenir.

14. **Annonce des résultats des votes**

Les scrutateurs ont remis au président de l'assemblée les résultats des votes visant l'élection des administrateurs de Manuvie, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des auditeurs et l'approbation de la résolution consultative.

(a) **Élection des administrateurs de Manuvie**

Le président de l'assemblée a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateurs de Manuvie avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 87 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Joseph P. Caron	1 060 903 983	96,76 %	35 499 214	3,24 %
John M. Cassaday	961 881 120	87,73 %	134 523 523	12,27 %
Susan F. Dabarno	1 061 164 382	96,79 %	35 238 463	3,21 %
Richard B. DeWolfe	1 090 240 756	99,44 %	6 164 392	0,56 %
Sheila S. Fraser	1 085 246 372	98,98 %	11 160 036	1,02 %
Donald A. Guloien	1 092 191 120	99,62 %	4 208 558	0,38 %
Luther S. Helms	1 088 069 216	99,24 %	8 335 044	0,76 %
Tsun-yan Hsieh	1 059 238 791	96,61 %	37 163 864	3,39 %
P. Thomas Jenkins	1 088 968 351	99,32 %	7 437 911	0,68 %
Pamela O. Kimmet	1 062 661 238	96,92 %	33 744 427	3,08 %
Donald R. Lindsay	1 091 588 713	99,56 %	4 817 454	0,44 %
John R. V. Palmer	1 091 247 141	99,53 %	5 157 886	0,47 %
C. James Prieur	1 059 754 328	96,66 %	36 650 930	3,34 %
Andrea S. Rosen	1 092 688 219	99,66 %	3 716 221	0,34 %
Lesley D. Webster	1 060 504 693	96,73 %	35 899 295	3,27 %

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré chacun des 15 candidats élus à un poste d'administrateur de Manuvie.

(b) **Élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats**

Le président de l'assemblée a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 93 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Joseph P. Caron	8 010	95,22 %	402	4,78 %
John M. Cassaday	7 981	94,88 %	431	5,12 %
Susan F. Dabarno	8 029	95,45 %	383	4,55 %
Richard B. DeWolfe	7 844	93,25 %	568	6,75 %
Luther S. Helms	7 876	93,63 %	536	6,37 %

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré chacun des cinq candidats élus à un poste d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats.

(c) **Désignation des auditeurs**

Le président de l'assemblée a annoncé que les actionnaires de Manuvie avaient voté dans une proportion de 98 % en faveur de la désignation d'Ernst & Young à titre d'auditeurs de Manuvie et que l'actionnaire unique de Manufacturers et les titulaires de contrats de Manufacturers ayant le droit de voter avaient voté dans une proportion de 99 % en faveur de la désignation d'Ernst & Young à titre d'auditeurs de Manufacturers. Le résultat final est le suivant :

Dans le cas de Manuvie :

AUDITEURS	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	1 121 947 570	98,48 %	17 264 680	1,52 %

Dans le cas de Manufacturers :

AUDITEURS	VOTES FAVORABLES ¹	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	4 702 365 313	99,99 %	237	0,01 %

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. auditeurs désignés de Manuvie et de Manufacturers.

(d) **Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction**

Le président de l'assemblée a annoncé que les actionnaires de Manuvie avaient voté dans une proportion de 77 % en faveur de l'approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction. Le résultat final est le suivant :

	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DÉFAVORABLES	%
--	------------------	---	--------------------	---

¹ Dans le cas de Manufacturers, les votes favorables comprennent (i) les votes liés aux actions détenues par la Financière Manuvie, l'actionnaire unique de Manufacturers, qui ont tous été favorables à la résolution; et (ii) les votes favorables des titulaires de contrats ayant le droit de voter.

Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction	848 204 730	77,36 %	248 190 897	22,64 %
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------	---------	-------------	---------

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré que la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de Manuvie en matière de rémunération de la haute direction avait été approuvée, étant donné qu'elle avait obtenu le vote affirmatif de la majorité des voix exprimées par les actionnaires de Manuvie ou en leur nom.

Le président de l'assemblée a indiqué que le conseil tiendrait compte des résultats du vote et des commentaires reçus des actionnaires à d'autres occasions au moment de déterminer les politiques et les procédures à mettre en place et les décisions à prendre en matière de rémunération.

Clôture de l'assemblée

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, le président a déclaré l'assemblée close.

“R. B. DeWolfe”

Richard B. DeWolfe
Président du conseil

“A. Deo”

Antonella Deo
Secrétaire